

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 12 JANVIER 2023

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

		L'an deux mille vingt-trois, le douze janvier à 20h30,
En exercice	17	Le Conseil municipal de Florens, régulièrement convoqué,
Présents	15	S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Procuration	1	sous la présidence de Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE,
Votants	16	Maire.

Date de la convocation : 03/01/2023

Date d'affichage de la convocation : 03/01/2023

Date d'affichage de la délibération :

Etaient présents : MM. FOUCHOU-LAPEYRADE, ANDRÉ, PARIS, NAVARRO, ARRUE, CAMUS, FAURÉ, CORTES, JORDAN, MIERE, MOËNNARD, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

Ont donné procuration :

Madame Isabelle DICIANNI donné procuration à Madame Mélissa MIERE.

Monsieur Robert JORDAN est excusé.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2023-06 Opération de réalisation d'une salle d'archives communales et demande de subventions afférentes
Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,

Monsieur le Maire présente le projet de réalisation de l'opération d'investissement N°202201 prévue au budget 2022. Cette opération concerne la réalisation d'une salle d'archives dans la salle de réunion de la Mairie dont la surface actuelle est de 55.1 m². La superficie prévue pour la salle d'archives est de 31.4 m², la superficie de la salle de réunion sera réduite à 21.7 m². Cette opération comprend également le déplacement de la tisanerie pour une superficie de 5.3 m².

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel et sollicite de l'Assemblée délibérante l'autorisation de demander des subventions auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne dans le cadre du contrat de territoire 2022-2027.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	HT	TTC
MAÎTRISE D'OEUVRE		
Maîtrise d'œuvre	6 839.00 €	8 206.80 €
TRAVAUX		
Lot 1 - Démolitions	4 741.48 €	5 689.77 €
Lot 2 - Doublages Cloisonnement	6 630.17 €	7 956.21 €
Lot 3 - Électricité	7 400.00 €	8 880.00 €
Lot 4 - Plomberie VMC	8 540.00 €	10 248.00 €
Lot 5 - Sols souples Peintures	9 977.98 €	11 973.58 €
Lot 6 - Menuiserie intérieure	17 422.40 €	20 906.88 €
Sous-total Travaux	54 712.03 €	65 654.44 €
MOBILIER		
Rayonnages	4 000.00 €	4 800.00 €
TOTAL	65 551.03 €	78 661.24 €

Considérant que le coût estimé à ce jour de l'ensemble de l'opération est de **78 661.24 € TTC**, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante l'autorisation :

- de réaliser ces travaux

- de demander les subventions selon le plan de financement ci-dessous :

Conseil départemental de la Haute-Garonne (35 % du montant HT des travaux)	19 149.21 €
Conseil Départemental de la Haute-Garonne (35 % du montant HT du mobilier)	1 400.00 €
Commune Auto-financement	58 112.03 €
TOTAL	78 661.24 €

Décision

Où il est exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à réaliser les travaux,
- **d'approuver** le plan prévisionnel de financement,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ces demandes.

La délibération est adoptée à :

16

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 13/01/2023

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE

